

Ils étaient cachés dans une base de Khalifa Haftar

Des missiles français découverts en Libye



Des missiles Javelin appartenant à la France. © D. R.

Ces armes “étaient destinées à l'autoprotection d'un détachement français déployé à des fins de renseignement en matière de contre-terrorisme”, a tenté de rassurer le ministère français de la Défense.

Les forces du Gouvernement d'union nationale en Libye (GNA) ont annoncé avoir découvert une cache de quatre missiles antichar appartenant à la France, dans une base des troupes du général à la retraite Khalifa Haftar à Gharian (ouest), alors que la défense française assure que ces armes “hors d'usage” étaient destinées à “l'autoprotection et à des fins de contre-terrorisme”, ont rapporté hier des médias locaux. Les forces du gouvernement libyen ont “récupéré récemment quatre puissants missiles antichar Javelin, qui coûtent plus de 170 000 dollars chacun, et ne sont généralement vendus qu'aux alliés américains”, ont ajouté les mêmes sources.

Ces missiles appartenaient à la France avant de se retrouver aux mains des troupes de Khalifa Haftar, qui a lancé depuis le 4 avril une offensive pour tenter de s'emparer de la capitale libyenne Tripoli où siège le Gouvernement d'union nationale reconnu et soutenu par les Nations unies. Au cours des derniers jours, le Département d'État américain, alerté par les autorités libyennes, a enquêté sur les origines des missiles, en utilisant leurs numéros de série et d'autres informations, a rapporté le New York Times dans son édition électronique de mardi. Les investigations menées par la défense américaine ont permis de découvrir que l'armement saisi avait été vendu, la première fois à la France en 2010 dans le cadre d'un contrat de fourniture

de 260 missiles Javelin, a précisé le quotidien américain citant un rapport de l'Agence de coopération pour la sécurité et la défense du Pentagone.

Réagissant suite à la publication de cette information, le ministère français des Armées a confirmé hier que les missiles découverts par les forces du GNA en Libye, sur une base des troupes du général Haftar, appartiennent "effectivement" à la France, précisant toutefois, qu'ils "sont hors d'usage et devaient être détruits". Selon la défense française, ces armes "étaient destinées à l'autoprotection d'un détachement français déployé à des fins de renseignement en matière de contre-terrorisme".

Les autorités françaises ont assuré, en outre, que les missiles "endommagés et hors d'usage" étaient "temporairement stockés dans un dépôt en vue de leur destruction" et "n'ont pas été transférés à des forces locales" en Libye. Paris s'est défendu également de les avoir fournis aux troupes du général Haftar, sans pour autant expliquer comment ce type de missiles ont fini entre leurs mains, alors que la Libye est soumise par l'ONU à un embargo sur les armes.

Ces missiles étaient "détenus par nos forces pour leur propre sécurité" et "il n'a jamais été question ni de vendre, ni de céder, ni de prêter ou de transférer ces armes à quiconque en Libye", a soutenu le ministère français des Armées. L'ONU a renouvelé en juin pour un an une opération européenne chargée du contrôle de l'embargo sur les armes pour la Libye, où des livraisons d'armements sont signalées depuis deux mois.

R. I./Agences